AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-3-81-663918

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 171 du 27 FEVRIER 1981.-

G R A N D E S   C U L T U R E S

C O L Z A.-

. Grosse Altise

Des prospections effectuées courant décembre et janvier, pour évaluer le niveau des populations larvaires dans les pétioles ont montré que celui-ci s'avérait être faible dans de nombreuses régions.

De nouveaux sondages ont été réalisés dans les zones suivantes :

- ALLIER : SAINT-GERAND-de-VAUX, SAINT-DIDIER-la-FORET, TRETEAU, GOUISE et CHARMES.
- HAUTE-VIENNE : LES VASEIX, BEAUNE-les-MINES, MORTEMART.
- PUY-DE-DOME : MEZEL, PERIGNAT-les-SARLIEVE, LA ROCHE NOIRE.

Aucune progression des attaques n'a été constatée en général.

Le pourcentage des pieds touchés varie de 2 à 20 %, à l'exception des régions de TRETEAU et CHARMES, où il atteint 44 à 48 %.

Un sondage peut être réalisé par l'agriculteur en prélevant un échantillon de 25 à 50 pieds au hasard dans une parcelle et en sectionnant la base des pétioles afin d'apercevoir les trous de mines.

Si 2 plantes sur trois sont touchées par au moins une larve (soit environ 70 %), il y a lieu d'effectuer un traitement.

En cas de nécessité, intervenir avec un oléoparathion de préférence.

V I G N E

TRAITEMENT PENDANT LE REPOS DE LA VEGETATION.-

Ce traitement est à réaliser dans les vignes où des attaques d'Esca, d'Excoriose, d'Acariose ont été observées en 1980.

/ - ESCA /

Ce champignon qui s'attaque au bois, entraîne, fréquemment, chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

DIRECTEUR-GÉRANT J. THIAULT

P.84

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'arsénite de soude (1250 g d'arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir, après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'arsénite de soude (seuls produits efficaces contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

Les spécialités pouvant être utilisées sont les suivantes : PYRALESCA DOUBLE, PYRARSENE CONCENTRE, PRODALUMNOL DOUBLE.

/ - EXCORIOSE /

Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce qui prend une teinte blanchâtre et se couvre de ponctuations noirâtres.

Contre cette maladie observée dans certaines vignes de SAINT-POURÇAIN-s/SIOULE (Allier) et diverses régions du Puy-de-Dôme, les produits à base d'arsénite de soude, à la dose de 625 g d'arsénic par hectolitre d'eau, donnent, en général, d'excellents résultats. Les colorants nitrés ou les huiles jaunes peuvent également être utilisés.

Comme pour l'Esca, intervenir avant le débourrement et de préférence 10 jours après la taille en mouillant abondamment la base des sarments.

Des traitements effectués peu après le départ de la végétation avec dichlofluanide, dithianon, folpel, mancozèbe, métirame de zinc, propinèbe ou les associations à base de cymoxanyle, d'éthylphosphite d'aluminium, de folpel, de mancozèbe peuvent être envisagés en remplacement du traitement hivernal à l'arsénite de soude.

/ - ACARIOSE /

Les vignes attaquées, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Ces altérations sont accentuées si la végétation est ralentie par un printemps froid tel a été le cas en 1980.

Contre les acariens responsables de ces altérations, utiliser, avant le départ de la végétation un produit à base d'huile d'anthracène et de colorant nitré (huile jaune).

D'autres renseignements seront donnés dans un prochain bulletin concernant les traitements après débourrement.

Il est rappelé que tout échantillon peut être envoyé au SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX pour une détermination.

/ INFORMATION AUX ABONNES /

Un Stand de la PROTECTION DES VEGETAUX se tiendra au Salon de l'Agriculture au cours de la semaine du 8 au 15 Mars concernant les Avertissements Agricoles. Une permanence sera assurée par des Agents du Service.

Ce Stand sera situé bâtiment 2, niveau 2, allée K (stand 330).

Clermont-Ferrand, le 27 Février 1981.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.